XXXIII—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON.

256	Appointements et frais relatifs à l'administration du territoire..	75,000 00
	Octroi au Conseil local..	90,000 00
	Octroi au Conseil local pour entretien et réparations des chemins..	50,000 00

XXXIV—TERRES ET PARCS FEDERAUX.

257	Salaires, service extérieur des terres fédérales..	430,000 00
	Contingent, publicité, etc..	220,000 00
	Arpentages, examen des rapports d'arpentage, impression des plans, etc..	700,000 00
	Somme requise pour payer les honoraires de la Commission des examinateurs des candidats arpenteurs fédéraux, du secrétaire, et des sous-examinateurs, la papeterie, les impressions, loyers et meubles, etc. (Les honoraires de MM. E. Deville, Otto J. Klotz et W. M. Tobey, membres de la Commission, et de J. A. Côté, secrétaire, doivent être payés à même cette somme)..	2,400 00
	Pour aider à la publication des mémoires de l'Association des arpenteurs fédéraux..	125 00
	Protection des forêts du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et des T. du N.-O., et de la zone ferroviée de la C.-B.; arboriculture au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan, et inspection et administration des réserves forestières..	750,000 00
	Octroi à l'Association forestière canadienne..	4,000 00
	Pour payer les frais relatifs aux enquêtes et rapports sur l'hydraulique et à l'administration des forces hydrauliques..	172,000 00
	Pour la Commission fédérale des forces hydrauliques relativement à l'enquête sur les ressources du combustible et des forces hydrauliques du Dominion..	50,000 00
	Pour levés et travaux relatifs à la loi sur l'irrigation, etc., assèchement de terres marécageuses par le drainage, y compris $400 pour M. P. Marchand, à titre d'apurateur des déboursés faits par les compagnies dans l'acquisition de terres en vertu du régime d'irrigation..	224,000 00
	Octroi à la Western Canada Irrigation Association..	1,000 00
	Octroi à la Cypress Hills Water Users' Association..	250 00
	Octroi à l'International Dry Farming Congress..	3,000 00
	Parcs nationaux du Canada..	446,000 00
	Administration de la loi du gibier du Nord-Ouest et de la loi des oiseaux migrateurs..	18,000 00
	Gravure, lithographie, impressions et préparation des cartes, plans et publications semblables du gouvernement, y compris le matériel nécessaire..	74,375 00
	Frais de justice et dépenses légales..	11,000 00
	Appointements et frais des terres d'artillerie..	1,595 00
	Octroi au Club Alpin du Canada..	1,000 00
	Montant requis pour couvrir les avances non perçues et faites pour achat de grains de semence dans les provinces de l'Ouest par les banques autorisées aux tenanciers de terres fédérales non titrées et sous la garantie du gouvernement fédéral, y compris aussi la commission payable aux banques pour les perceptions d'argent, honoraires aux secrétaire-trésoriers des municipalités et fonctionnaires des ministères d'agriculture provinciaux et aide aux écritures..	125,000 00